

CAUSERIE RELIGIEUSE

(Suite)

Il est des parents qui sont trop opportunistes dans le gouvernement de leur famille : opportunistes dans le choix d'un état de vie pour leurs enfants et dans le genre d'instruction qu'il leur faut donner ; opportunistes dans le choix des maîtres auxquels ils les confient ; opportunistes quant à la surveillance et à la correction ; opportunistes dans la grave question de leur établissement ; opportunistes en tout. Leurs enfants sont à peine capables de marcher seuls, et déjà on a décidé leur vocation. L'aîné est destiné à les aider dans l'agriculture ou le commerce ; du second, par l'âge, on fera un avocat ; du troisième, un médecin ; et on les élève à ce point de vue, sans se préoccuper de savoir si Dieu les veut là. Or, la vocation est une question de vie ou de mort : hors de sa vocation, il est difficile d'être heureux, difficile d'être utile à la société, presque impossible de remplir les devoirs d'un état pour lequel on n'a pas toutes les aptitudes, et par suite, difficile de se sauver.

Après avoir ainsi décidé la vocation d'un enfant sans consulter Dieu, en ne tenant compte que de l'utilité apparente du moment, on procédera de même pour tout le reste. On placera un enfant dans une académie, dans un atelier, dans un bureau, dans un service, où l'on doit prévoir que son innocence et sa foi vont courir des dangers réels. Pourquoi commet-on ces imprudences ? Parce que cette académie, cet atelier, ce bureau, sont pour l'enfant, on l'espère du moins, le chemin de la fortune. Comme si ces avantages appréciables certainement, toutes choses égales d'ailleurs, étaient la principale chose à considérer, et la première condition du bonheur ! Que de larmes cet opportunisme a fait verser à certains parents ! Que de jeunes gens, grâce à cela, ont quitté une voie dans laquelle ils auraient trouvé l'honneur et le bonheur !

Les parents ne sont pas moins imprudents dans la grave affaire de l'établissement de leurs filles. Quand un époux se présente, commencent-ils par s'informer du caractère, des vertus et des mœurs du prétendant ? Point du tout ; ils marieront leur fille avant même d'y avoir songé.

S'il a des manières agréables, un physique avantageux, une bonne position, non-seulement il est agréé, mais on va jusqu'à lui offrir indirectement la main qu'il convoite. C'est là un odieux trafic, un aveuglement que nous n'avons jamais pu comprendre chez les parents et chez les jeunes filles qui consentent à ces unions. Eblouies par un certain vernis, elles aiment à croire qu'elles corrigeront facilement les mauvais plis de ce prétendant